

QUANTITATIF

Affaire : 2013-C01 - Aménagement d'un restaurant scolaire et ses cuisines

Lot n° 10 - PEINTURE-SOLS PVC

Code	Désignation	Unité	Quantité	Qté Entreprise	P.U. HT	Montant
10.1	GENERALITES					
10.1.1	OBJET DU MARCHE					
10.1.2	PROCEDES DE CONSTRUCTION					
10.1.3	ETUDES-DESSINS D'EXECUTION					
10.1.4	OBLIGATIONS DU CONSTRUCTEUR					
10.1.4.1	Pendant la période de préparation.					
10.1.4.2	Avant début d'exécution.					
10.1.4.3	Pendant l'exécution.					
10.1.4.4	Avant la réception.					
10.1.5	ASSISTANCE TECHNIQUE					
10.1.6	ECHANTILLONS					
10.1.7	SURFACE TEMOIN					
10.1.8	CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION POUR LES REVETEMENTS MURAUX					
10.1.8.1	Connaissance du projet.					
10.1.8.2	Reconnaissance du subjectif.					
10.1.8.3	Stockage.					
10.1.8.4	Documents à fournir.					
10.1.8.5	Essais et contrôles.					
10.1.9	QUALITE DES MATERIAUX-MISE EN OEUVRE					
10.1.9.1	Reconnaissance des subjectifs					
10.1.9.2	Assainissement des fonds.					
10.1.9.3	Origine des produits.					
10.1.9.4	Essais et contrôles.					
10.1.9.5	Composition des peintures.					
10.1.9.6	Conditionnement des produits.					
10.1.9.7	Choix des procédés.					
10.1.9.8	Teintes-contrôles pour l'exécution.					
10.1.9.9	Obligations diverses.					
10.1.9.10	Joint des menuiseries extérieures.					
10.1.9.11	Tests d'appréciation des surfaces.					
10.1.10	PRECHAUFFAGE					
10.1.11	CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION POUR LES REVETEMENTS DE SOLS					
10.1.11.1	Connaissance du projet.					
10.1.11.2	Reception des supports.					
10.1.11.3	Préparation des supports.					
10.1.11.4	Enduit de lissage (agrément).					
10.1.11.5	Colles					
10.1.12	ECHANTILLONS-NOMENCLATURE					
10.1.13	PRELEVEMENTS					
10.1.14	COLORIS-DIVERS					
10.1.15	ASSISTANCE TECHNIQUE					
10.1.16	NETTOYAGE-PROTECTION DES OUVRAGES					
10.1.16.1	Nettoyage avant et pendant les travaux					

Les quantités sont fournies à titre indicatif. Elles seront validées par l'entreprise dans la colonne correspondante.

GOUEDO - Architecte

QUANTITATIF

Affaire : 2013-C01 - Aménagement d'un restaurant scolaire et ses cuisines

Lot n° 10 - PEINTURE-SOLS PVC

Code	Désignation	Unité	Quantité	Qté Entreprise	P.U. HT	Montant
10.1.16.2	Nettoyage après travaux.					
10.1.16.3	Protection des ouvrages.					
10.1.17	GARANTIE					
10.1.18	PRESENTATION DES OFFRES					
10.1.19	COORDINATION ENTRE ENTREPRISES					
Sous Total						
10.2	DESCRIPTION DES OUVRAGES					
Sous Total						
10.3	HYGIENE-SECURITE ET NETTOYAGE					
10.3.1	HYGIENE-SECURITE ET NETTOYAGE	Ens.	1,00		100,00	100,00
Sous Total						
10.4	NOTA IMPORTANT	P.M				
Sous Total						
10.5	DEMOLITIONS ET DEPOSES					
10.5.1	DEMOLITIONS-DEPOSES					
10.5.1.1	Déposes des sols PVC existants	M²	68,47		6,10	417,66
Sous Total						
10.6	PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES					
10.6.1	PEINTURE SUR CANALISATIONS	Ens.	1,00			100,00
Sous Total						
10.7	PEINTURE SUR OUVRAGES MENUISERIES BOIS					
10.7.1	PEINTURE SUR CADRES ET CHANTS DE PORTES	U	12		16,80	201,60
10.7.2	PEINTURE SUR PLINTHES	M²	82,96		3,20	265,47
Sous Total						
10.8	PEINTURE SUR PAROIS EN PLATRE					
10.8.1	PEINTURE SUR PLAFONDS PLATRE					
10.8.1.1	Sur les plafonds neufs, surface courante	M²	23,90		6,40	152,96
10.8.2	PEINTURE ACRYLIQUE SUR PAROIS NEUVES					
10.8.2.1	Surface courante	M²	218,22		8,00	1745,76
Sous Total						
10.9	PEINTURE SUR TOILE DE VERRE					
10.9.1	PEINTURE ACRYLIQUE SUR TOILE DE VERRE	M²	116,33		12,50	1454,12
Sous Total						
10.10	REVETEMENT DE SOL PVC EN LES					
10.10.1	TRAVAUX PREPARATOIRES	M²	162,50		7,70	1251,25
10.10.1.1	Préparation des sols	PM				
10.10.1.2	Primaire d'accrochage	PM				
10.10.1.3	Enduit de lissage	PM				
10.10.1.4	Test d'humidité FORBO SARLON QUARTZ OFUS	PM				
10.10.2	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES COLORES	M²	162,50		44,80	7280,00
10.10.2.1	P.V pour profil d'arrêt en PVC.	ML	11,70		10,00	117,00
10.10.3	PLINTHES A COLLER	ML	32,04		6,90	221,07
Sous Total						
* VARIANT : FORBO SARLON TECH SPARKLING 42,80 €HT /m²						

Les quantités sont fournies à titre indicatif. Elles seront validées par l'entreprise dans la colonne correspondante.

QUANTITATIF

Affaire : 2013-C01 - Aménagement d'un restaurant scolaire et ses cuisines

Lot n° 10 - PEINTURE-SOLS PVC

Code	Désignation	Unité	Quantité	Qté Entreprise	P.U. HT	Montant
10.11	DIVERS					
10.11.1	D.O.E	Ens.	1,00	-	50,00	
Sous Total						50,00
10.12	NETTOYAGE					
10.12.1	NETTOYAGE COMPLET DU CHANTIER	Ens.	1,00		500,00	
Sous Total						500,00
TOTAL H.T. En Euros						13856,89
TVA à 19,60 %						2715,95
TOTAL T.T.C. En Euros						16572,84



PLATRE - CARRELAGE - PEINTURE
RN 10 - 16230 MAINE DE BOIXE
Tél 05 45 22 26 32 - Fax 05 45 20 31 11
Siret 349 107 748 000 15 - APE 4331 Z
LE 04.03.2013

Les quantités sont fournies à titre indicatif. Elles seront validées par l'entreprise dans la colonne correspondante.

GOUEDO - Architecte

Le : 23/01/2013

143, rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 3

QUANTITATIF

Affaire : 2013-C02 - Construction d'un Atelier Municipal

Lot n° 10 - PEINTURE

Code	Désignation	Unité	Quantité	Qté Entreprise	P.U. HT	Montant
10.1	GENERALITES					
10.1.1	OBJET DU MARCHE					
10.1.2	PROCEDES DE CONSTRUCTION					
10.1.3	ETUDES-DESSINS D'EXECUTION					
10.1.4	OBLIGATIONS DU CONSTRUCTEUR					
10.1.4.1	Pendant la période de préparation.					
10.1.4.2	Avant début d'exécution.					
10.1.4.3	Pendant l'exécution.					
10.1.4.4	Avant la réception.					
10.1.5	ASSISTANCE TECHNIQUE					
10.1.6	ECHANTILLONS					
10.1.7	SURFACE TEMOIN					
10.1.8	CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION POUR LES					
10.1.9	QUALITE DES MATERIAUX-MISE EN OEUVRE					
10.1.9.1	Reconnaissance des subjectiles					
10.1.9.2	Assainissement des fonds.					
10.1.9.3	Origine des produits.					
10.1.9.4	Essais et contrôles.					
10.1.9.5	Composition des peintures.					
10.1.9.6	Conditionnement des produits.					
10.1.9.7	Choix des procédés.					
10.1.9.8	Teintes-contrôles pour l'exécution.					
10.1.9.9	Obligations diverses.					
10.1.9.10	Joints des menuiseries extérieures.					
10.1.9.11	Tests d'appréciation des surfaces.					
10.1.10	ECHANTILLONS-NOMENCLATURE					
10.1.11	PRELEVEMENTS					
10.1.12	COLORIS-DIVERS					
10.1.13	ASSISTANCE TECHNIQUE					
10.1.14	NETTOYAGE-PROTECTION DES OUVRAGES					
10.1.14.1	Nettoyage avant et pendant les travaux					
10.1.14.2	Nettoyage après travaux.					
10.1.14.3	Protection des ouvrages.					
10.1.15	GARANTIE					
10.1.16	PRESENTATION DES OFFRES					
10.1.17	COORDINATION ENTRE ENTREPRISES					
Sous Total						
10.2	DESCRIPTION DES OUVRAGES					
Sous Total						
10.3	HYGIENE-SECURITE ET NETTOYAGE					
10.3.1	HYGIENE-SECURITE ET NETTOYAGE	Ens.	1,00			100,-
Sous Total						
10.4	NOTA IMPORTANT	P.M				
Sous Total						

Les quantités sont fournies à titre indicatif. Elles seront validées par l'entreprise dans la colonne correspondante.

GOUEDO - Architecte

QUANTITATIF

Affaire : 2013-C02 - Construction d'un Atelier Municipal

Lot n° 10 - PEINTURE

Code	Désignation	Unité	Quantité	Qté Entreprise	P.U. HT	Montant
10.5	PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES					
10.5.1	PEINTURE SUR CANALISATIONS	Ens.	1,00			100,00
10.5.2	PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES					
10.5.2.1	Sur les portes métalliques de format 0.90x2.04m ht	U	4		80,00	320,00
Sous Total						420,00
10.6	PEINTURE SUR OUVRAGES MENUISERIES BOIS					
10.6.1	PEINTURE SUR CADRES, PORTES ET CHÂSSIS					
10.6.1.1	De format 0.90x2.04m ht	U	7		68,00	480,20
Sous Total						480,20
10.7	PEINTURE SUR SUPPORT EN PLATRE					
10.7.1	PEINTURE ACRYLIQUE SUR PAROIS NEUVES					
10.7.1.1	Dans la partie "vestiaires", surfaces courantes,	M ²	122,91		8,00	983,88
10.7.2	PEINTURE SUR PLAFONDS PLATRE					
10.7.2.1	Surfaces courantes,	M ²	41,10		6,40	263,04
Sous Total						1246,92
10.8	DIVERS					
10.8.1	D.O.E	Ens.	1,00			50,00
Sous Total						50,00
10.9	NETTOYAGE					
10.9.1	NETTOYAGE COMPLET DU CHANTIER	Ens.	1,00			150,00
Sous Total						150,00
TOTAL H.T. En Euros						2446,52
TVA à 19,60 %						479,51
TOTAL T.T.C. En Euros						2926,03

PLATRE - CARRELAGE - PEINTURE
RN 10 - 16230 MAINE DE BOIXE
Tel. 05 45 22 26 32 - Fax 05 45 20 31 11
Siret 349 107 748 000 15 - APE 4331 Z

LE 04.03.2013

Les quantités sont fournies à titre indicatif. Elles seront validées par l'entreprise dans la colonne correspondante.

GOUEDO - Architecte